

ACCÈS CORUM DE MONTPELLIER - SALON DU BELVÉDÈRE

En transports en commun :
accès par Tramway, lignes 1 et 2, arrêt "Corum"

En voiture :
parking du Corum
ou de la Place de la Comédie

En train :
à 10 mn à pieds de la gare de Montpellier

ENTRÉE LIBRE SUR INSCRIPTION PRÉALABLE

Contact : Michaël GERBER
Chargé de mission Collectivités

Tél. 04 67 91 96 94
michael.gerber@ale-montpellier.org

Agence Locale de l'Énergie Montpellier
Salle Bagouet – Esplanade Charles de Gaulle
34000 MONTPELLIER

Photovoltaïque

Étanchéité à l'air

Isolation

Ponts thermiques

RT 2012

A+



Atelier Technique

VERS DES BÂTIMENTS À ÉNERGIE POSITIVE

**JEUDI
24 MARS 2011
9h15-12h30**

**Salon du Belvédère
Corum de Montpellier
Entrée libre sur inscription**



Objectifs de l'atelier

“Dès 2020, tous les bâtiments neufs seront à énergie positive, c'est-à-dire qu'ils produiront davantage d'énergie qu'ils n'en consomment”. Telles ont été les conclusions du Grenelle de l'environnement.

Face à cette volonté ambitieuse d'une généralisation de bâtiments à énergie positive et à quelques mois de la mise en application de la RT 2012, **cet atelier technique vous propose de faire un point sur ces nouvelles exigences** et de profiter de l'expérience de professionnels et maîtres d'ouvrages déjà engagés sur cette voie.

La RT 2012

La Réglementation Thermique 2012 sera applicable à tous les permis de construire déposés :

- à partir du 28 octobre 2011 pour les bâtiments neufs du secteur tertiaire public et les bâtiments à usage d'habitation construits en zone ANRU,
- à partir du 1^{er} janvier 2013 pour tous les autres types de bâtiments neufs.

L'Agence Locale de l'Energie



Son statut : l'Agence Locale de l'Energie de Montpellier (ALE) est une association fondée par la Ville de Montpellier, la Communauté d'Agglomération de Montpellier, la Région Languedoc-Roussillon, avec le soutien de l'ADEME et de l'Europe.

Ses partenaires : l'ALE regroupe les organismes et associations ayant un lien avec l'énergie, l'eau, les transports et le bâtiment ainsi que le monde de la recherche et des entreprises.

Ses missions : la sensibilisation de différents publics à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables ainsi que l'accompagnement technique des porteurs de projets.

Son territoire d'intervention : l'agglomération de Montpellier.

PROGRAMME

9h15 → Café d'accueil

9h30 → Introduction

Michel PASSET, Président de l'Agence Locale de l'Energie Montpellier

9h40 → De la RT 2012 aux bâtiments à énergie positive

Tout savoir sur la RT 2012 et définition d'un bâtiment à énergie positive.
Michaël GERBER, Agence Locale de l'Energie

10h25 → Zoom technique : l'étanchéité à l'air

Déroulement d'un test, détection des infiltrations d'air, conseils et bonnes pratiques pour réussir son projet.
Patrick MARTIGNOLE, SIRTEME

11h00 → Zoom technique : les ponts thermiques

La RT 2012 rendra obligatoire le traitement des ponts thermiques. Quelles sont les techniques de construction qui permettent de répondre à cette exigence ?
Hélène SINGEZ, CAEP

11h35 → Exemples de groupes scolaires à énergie positive

Quels sont les objectifs du maître d'ouvrage ? La simulation thermique dynamique au service de la conception architecturale et zoom sur des solutions techniques sobres et efficaces.
Jean-Louis DESTISON, Direction Architecture Immobilier, Ville de Montpellier
Jean CASTEIL, Direction Energie Moyens Techniques, Ville de Montpellier.

12h15 → Clôture de l'atelier

Adjoint au Maire de la Ville de Montpellier,
Délégué à l'économie des ressources et du patrimoine (sous réserve).

12h30 → Discussions autour d'un verre